



PARACHA NASSO en bref

la Birkat Cohanim Nombres 4, 21- 7, 89



Parachat **Nasso** nous décrit la fin du dénombrement du peuple par la tribu de Lévi ainsi que sa fonction dans le transport du *Mishkan* selon les appartenances : *Quéhatites, Gershonites, Mérarites*. Certains ustensiles sacrés sont transportés par chariot, d'autres à même les épaules... Notre *Sidra* explique comment isoler, hors du camp, les personnes rituellement impures, puis aborde le sujet de la *Sotah* (femme supposée infidèle) et les lois concernant le **Nazir**. Ce dernier est une personne qui laisse pousser ses cheveux, s'abstient de boire du vin, n'a aucun contact avec un cadavre (dont le plus célèbre sera plus tard *Shimshon*).

Les *Cohanim* apprennent comment bénir le peuple d'Israël, avec la **Birkat Cohanim**, bénédiction prononcée jusqu'à nos jours dans les synagogues. La Torah clôt cette section par le récit, en détail, des offrandes apportées par les princes des tribus d'Israël à l'occasion de l'inauguration du *Mishkan*, ainsi qu'en décrivant la manière dont *Hachem* s'adresse à **Moché Rabbénou** : « Or, quand Moïse entra dans la tente d'assignation pour que *Hachem* lui parlât, il entendait la voix s'adresser à lui de dessus le propitiatoire qui couvrait l'arche du statut, entre les deux chérubins, et c'est à elle qu'il parlait. »

HORAIRE DES OFFICES CHABBAT

A- Vendredi 10 Juin 2022

Allumage des bougies de 19h07 à 20h27
Minha / Kabalat Chabbat: 18h45
Suivi de Arvit

B- Chabbat 11 Juin 2022

Cha'harit: 8h30
Minha: 20h10
Fin de Chabbat / Arvit d: 21h32

C- Dimanche 12 Juin 2022

Cha'harit à 8h15
Minha à 18h55 suivi de Arvit

JOURS DE LA SEMAINE

D- Lundi 13 à Jeudi 16 Juin 2022

Cha'harit: 6h00 - 7h00
Minha: 18h55 suivi de Arvit

Aphorisme de nos Sages

25. « Dissimuler, Je dissimulerai Ma face en ce jour » (Deutéronome 31, 18). La *Galout* (l'Exil) est une dissimulation double, dans laquelle la dissimulation elle-même est dissimulée. Cette dissimulation est si forte que l'on n'est pas conscient d'elle ; on peut même en venir à considérer l'obscurité comme de la lumière. **26.** « Un homme se dissimulerait-il dans une cachette et Je ne le verrai pas ? » (Jérémie 23, 24) Le Baal Chem Tov interpréta ainsi ce verset : « Un homme se dissimulerait-il dans une cachette et je » – avec son « je », il conserve son ego – alors, dit D.ieu, « Je ne le verrai pas ».



Rabbin Jérémie Asseraf



BIRKAT COHANIM

La bénédiction des biens matériels... et des enfants « Que D. te bénisse et te protège ». (6, 24). Rachi dit: qu'Il te bénisse dans tes biens et qu'Il te protège des voleurs qui veulent s'emparer de ton argent !

S'il s'agit ici de la bénédiction des biens matériels, pourquoi est-il écrit qu'en entendant cette première partie de Birkath Cohanim/ de la bénédiction des Cohanim, il faut prier pour acquérir la *Hokhma* / la sagesse et pour avoir des enfants ?

« *Les Justes font attention à leur argent plus qu'à eux-mêmes* » disent nos Sages. Le *Tsadiq* connaît la valeur de l'argent, c'est-à-dire il sait que chaque sou lui a été octroyé par D. dans un but précis : pour remplir sa mission sur terre. La bénédiction qui concerne les biens matériels équivaut donc à une grande sagesse : celle de savoir gérer ses biens dans la bonne direction, pour la *Avodath Hachem*.

Tout le problème de la vie sur terre est de rester maître des choses matérielles. Qui est le plus grand bandit qui veut s'emparer de notre argent ? C'est le *Yetser hara* ! explique le *Min'hath 'Ani*. Il fait en sorte que l'argent nous possède et soit notre maître au lieu de nous appartenir ! Nous devons prier D. de nous aider à dominer notre avoir pour l'utiliser à bon escient et ne pas en devenir esclave. C'est là la plus grande sagesse. Quant à nos enfants également, n'oublions jamais que D. ne nous les a confiés que pour les élever et les diriger dans la voie qu'Il nous a indiquée. Si nous gardons toujours cette position vis-à-vis de tout ce qui semble nous « appartenir », c'est-à-dire nos enfants et notre fortune, nous bénéficierons de cette grande bénédiction: « Qu'Hachem te bénisse et te protège! » Le *Yétser hara*, ce « voleur », ne pourra ravir ni tes enfants ni ton avoir.

LA FAVEUR DIVINE

« Que D. élève Sa face vers toi [qu'Il te prenne en faveur] » (6, 26). Le *Midrach* rapporte que les Anges de service ont dit devant le Saint béni soit-Il: « Il est pourtant écrit dans Ta Torah (Dévarim 10, 17) "D. grand, fort et redoutable *acher lo yissa panim* /qui n'élève point Sa face (qui n'est pas partial) et n'accepte pas de cadeau corrompteur!" D. leur a répondu: « Comment ne pas avoir de parti pris pour les Enfants d'Israël ? Je leur ai dit "tu mangeras, tu seras rassasié et [seulement alors] tu béniras l'Et. ton D.". Mais eux, *diqdeqou 'al atseman*, ils sont tellement zélés qu'ils ont pris sur eux de réciter le *Birkath hamazone* même s'ils n'ont consommé qu'une petite portion de pain du volume d'un œuf ou même d'une olive ! »

D. favorise Israël au-delà de la justice, au-delà de ce qui lui est dû car Israël aussi va au-delà du Din, de la loi stricte! Dans quel domaine ? Non pas dans des actes héroïques, des œuvres grandioses mais dans le *Diqdouq hamitsvoth*, dans son empressement à obéir à la volonté divine avec minutie, dans les moindres détails et même au-delà, pour ne pas risquer d'y manquer.

Certains, cependant, émettent des critiques: ne va-t-on pas tomber dans un formalisme desséché? Certes, le danger d'une pratique des *Mitsvoth* routinière, sans âme, existe. Le prophète la qualifie de « *mitsvoth anachim méloumada* » (Isaïe 29, 13). Quel est donc le seul remède au machinisme que peut engendrer l'habitude ? Non pas l'évasion contemplative, comme on aurait pu le croire, mais bien l'effort dans l'accomplissement de la *Mitsva* dans ses moindres détails, le *Diqdouq hamitsvoth*. En effet, un acte accompli

**CE BULLETIN EST DÉDIÉ À LA MÉMOIRE DE NOTRE CHER ET REGRETTÉ
HAZANE MAKHLOUF BEN MÉSSODI Z" L. ET A ÉTÉ COMMANDITÉ PAR:**

- 1- MME SYLVIA DERHY (ABITBOL) POUR LA NAHALA DE SON PÈRE HANANIA DERHY BAR SAASA Z" L
- 2- M. MARCEL ACOCA POUR LA NAHALA DE SA MÈRE REYNA BAT MESSODA Z" L
- 3- MM. PHILIPPE & ANDRÉ TORDJMAN POUR LA NAHALA DE LEUR GRAND-MÈRE DONNA TORDJMAN Z" L.
- 4- M. CHARLES CHOUCROUN POUR LA NAHALA DE SON PÈRE ISAAC CHOUCROUN BAR RAHMA Z" L.

**VEUILLEZ CONTACTER LE BUREAU AU (514) 747-4530
POUR LA COMMANDITE DE CE BULLETIN**



avec effort n'est jamais superficiel. L'attention nécessaire à l'application exacte de la *halakha* appelle obligatoirement la motivation, le cœur ; elle nous évite de tomber dans l'écueil de l'automatisme. Le *Midrach* dit également à propos de la troisième bénédiction de la *Birkath Cohanim* : « Quand l'Et. élèvera-t-Il Sa face vers toi (aura-t-Il du parti pris pour toi ?) Lorsque tu te tiens debout [devant Lui] et que tu pries ». De même, on pourrait se demander s'il n'est pas négatif d'enfermer la prière dans les entraves du rite, du temps et du *Minyan*. Ne faudrait-il pas laisser la prière à la liberté, à la spontanéité de chacun ? Certes, dans notre *Téfila* journalière, le danger d'une répétition mécanique est grand ! Mais en réalité, le *Diqdouq*, la vigilance à répondre à tous les *Dinim* nous éveille à la concentration, à la ferveur et ne nous laisse pas nous endormir dans l'automatisme. La réglementation de la *Téfila*, l'exactitude dans sa récitation, la fidélité au *Noussakh*, au rite de sa communauté, n'entravent point l'ardeur et l'effusion ; au contraire, elles les entretiennent. Une prière personnelle et spontanée est, certes, précieuse et agréée auprès du Tout-Puissant. Elle doit, sans conteste, faire partie également de notre vie et il est normal qu'elle soit dite avec ferveur. Par contre, mettre pareille *kavana* dans la prière quotidienne est combien plus méritoire ! Et elle l'est d'autant plus si elle est faite *bétsibour* car elle démontre modestie (ma prière est insuffisante sans celle du *minyan*) ainsi qu'attachement et responsabilité vis à vis de la communauté. C'est notre *Diqdouq hamitsvoth*, notre empressement et notre effort à accomplir au mieux Sa volonté qui nous feront mériter la faveur particulière de D. telle que les *Cohanim* nous la promettent dans leur bénédiction.

NOTRE RECONNAISSANCE ENVERS D.

« Que D. élève Sa face vers toi... » (6,26)

D. a expliqué aux anges qu'Il privilégie les Enfants d'Israël parce qu'ils vont au-delà de leur devoir en récitant le *Birkath hamazone* pour la consommation d'un petit morceau de pain, même s'ils ne sont pas rassasiés. Pourquoi est-ce justement la *Houmra* du *Birkath hamazone*, l'empressement à remercier D. après le repas même pour un petit bout de pain, qui nous fait bénéficier de ce favoritisme ? Car là est la source de la *Bérakha*. Si nous tenons à exprimer notre reconnaissance pour le moindre

des bienfaits que D. nous accorde, Il nous en prodiguera d'autres avec largesse, bien plus que nous en méritons. En effet, prononcer le *Birkath hamazone* même pour un *kazaïth* de pain, c'est souligner que chaque bouchée de nourriture que D. nous donne est déjà un immense *'hessed*, une bonté qui ne nous est pas dûe. En récompense de notre empressement, Il nous comblera au-delà de ce qui nous est dû. A l'inverse, faire preuve d'ingratitude en se plaignant d'insuffisance, en omettant de remercier D. pour ce que l'on possède déjà, risque, *'hass véchalom*, de nous causer un plus grand manque encore. Comme cela a été institué dans la prière de la *'Amida*, nous ne devons pas oublier, après avoir présenté nos requêtes, de louer D. pour les bontés qu'Il nous prodigue sans cesse, à chaque instant de notre vie. Prononcer les *Bérakhoth* et particulièrement le *Birkath hamazone* avec ferveur et reconnaissance en restant attentif à toutes les lois qui les régissent, représente la plus grande source de bénédiction.

PAR LE MÉRITE D'AVRAHAM

« Ainsi vous bénirez les Enfants d'Israël » (6,23).

Par quel mérite Israël a-t-il mérité la bénédiction des **Cohanim** ? Grâce à la bénédiction faite à *Avraham* « ainsi sera ta descendance » (Béréchith 15, 5) dit le *Midrach*. Cette bénédiction, explique le **Ketav Sofer**, a été donnée à Avraham après qu'il soit écrit, dans ce même verset : « Il le fit sortir dehors ». Ceci signifie, d'après le *Derach*, que D. a dit à notre patriarche : « Sors de tes spéculations astrologiques ! ». Le *Tsadiq*, ou les *Cohanim*, canalisent la *Bérakha* qui leur revient et la dirigent vers ceux qu'ils bénissent. Or, si l'on ne dépendait que du *Mazal*, que du déterminisme d'un destin aveugle, quel sens aurait la *Bérakha* ? Grâce à *Avraham Avinou* et à sa foi infaillible, nous sommes sortis de la conception naturelle du monde et grâce à lui « Israël ne dépend pas du *Mazal* » (Chabbath 156a). La réussite est donnée par le Saint béni soit-Il selon les mérites de chacun. C'est cela la bénédiction spécifique d'Israël : ce sont les actes de l'homme et non le destin qui déterminent les événements de sa vie. Dans le même ordre d'idées, on peut expliquer le *Midrach* disant qu'on mélangeait aux eaux amères données à la femme *Sotah* : de la terre de l'Autel, *'afar hamizbéa 'h*, par le mérite de Avraham Avinou qui avait dit « *anokhi 'afar vaefere / je suis poussière et cendre* ». L'emplacement du *Mizbéa 'h* représente le centre du



NAHALOT - CE CHABBAT NOUS ÉLEVONS LA

MÉMOIRE DE:

HANANIA DERHY BAR SAADA Z"l	13 SIVAN - 12 JUIN
REYNA BAT MESSODA Z"l	14 SIVAN - 13 JUIN
ISAAC CHOUCROUN BAR RAHMA Z"l	14 SIVAN - 13 JUIN
MAZAL TOV BAT SIMHA Z"l	15 SIVAN - 14 JUIN
JIMOL BENDAYAN Z"l	16 SIVAN - 15 JUIN
RAHAMIM BITTON Z"l	18 SIVAN - 17 JUIN
DONNA TORDJMAN Z"l	18 SIVAN - 17 JUIN

KIDDOUCH CHABBAT

Est offert par: La Communauté

SÉOUDA CHÉLICHITE

Est offerte par: 1- Mme Sylvia Derhy (Abitbol) pour la nahala de son père Hanania Derhy bar Saada Z"l.

2- M. Charles Chouroun pour la nahala de son père Isaac Choucroun bar Rahma Z"l.

MM. Philippe & André Tordjman pour la nahala de leur grand-mère Donna Tordjman Z"l.



Kollel Hékhhal Shalom

dédié à la mémoire de Éliran Elbaz Z"l

et à la mémoire de Yaacov Saltiel Z"l

DIMANCHE: 20h30 - Gémara - Rav Méguira - Hommes

MERCREDI: 20h00 - Paracha - Rav Méguira - Hommes

JEUDI: 19h30 - Cours pour hommes et jeunes étudiants
Rav Jérémie Asseraf

Tous les matins Chiour de DAF HAYOMI
après le 2ième office

du monde et il est dit, dans Beréchith (2, 4): « Voici l'histoire des cieux et de la terre lorsqu'ils furent créés / élé toldoth hachamaïm vahaarèts behibaream ». Ce dernier mot, dit le Midrach, peut se lire « béAvraham » pour nous enseigner que le monde entier a été créé pour Avraham Avinou car c'est lui, le premier, qui a répandu la connaissance de D. dans le monde et qui a donné un sens à la Création. Par la puissance de sa foi, notre patriarche a amené le monde à sa réalisation en soustrayant sa descendance au déterminisme des astres: c'est le comportement moral de l'homme qui fixera l'histoire du monde . . . Et sa propre existence. Et c'est là l'enseignement que l'on fait entendre à la femme Sotah en lui faisant absorber la terre du Mizbéa'h : elle est entièrement responsable de sa vie ou de sa mort ! C'est en prenant conscience de l'influence de notre comportement sur notre destinée que nous pourrons bénéficier de l'abondance de Bien prodiguée par D. à travers la bénédiction des Cohanim. (tsidkat-eliaou.org)

UN GRAND TANNA

Rabbi Méïr Baal Haness fut un grand *Tsadik* et l'un des plus grands **Tannaïm** (maîtres du Talmud) qui vécut dans les années 135-170 de l'ère vulgaire. Né en Asie Mineure, *Rabbi Méïr* fut un disciple de *Rabbi Akiva* et un érudit remarquable, représentant l'une des figures les plus marquantes de son époque. Selon le Talmud, le nom *Méïr* ("celui qui éclaire") lui fut donné parce qu'il instruisit les Sages dans la Loi ('Er. 13b). Quant à son nom d'origine, le *Talmud de Babylone* le précise comme étant *Mé'asha*, mais le *Talmud de Jérusalem* en parle moins. Parfois, il est appelé *Néhorai*, l'équivalent araméen de *Méïr*. Ce grand et vénéré *Tsadik* a commencé à étudier très tôt dans la vie. Il entra à l'école de *Rabbi Akiva*, après avoir fréquenté l'école de *Rabbi Ishmaël ben Élisha*, où il acquit une connaissance approfondie de la Loi. *Rabbi Akiva* remarqua rapidement ses grandes facultés et l'ordonna à la tête de ses autres disciples. Cette décision, considérée comme "invalidé", en raison de la jeunesse de *Rabbi Méïr*, fut confirmée par *Rabbi Yéhouda ben Baba* (Sanh. 14a; voir Rachi). Il fit partie des 5 élèves de *Rabbi Akiva* qui survécurent à l'épidémie, survenue entre *Pessa'h* et *Lag Ba'omer*, et qui décima 24 000 élèves.

RABBI MÉÏR, FAISEUR DE MIRACLES

Il prit pour épouse *Bérouriah*, l'une des filles de *Hananiah ben Tériadion*, un des Dix Martyrs (de l'Empire romain), les *asseret harougé malkhout*. On raconte qu'à la demande de son épouse, pour tenter de sauver sa sœur arrêtée par les Romains, *Rabbi Méïr* se rendit à Rome pour la libérer et proposa au gardien une très grosse somme d'argent. Le gardien hésita, craignant que cela ne lui coûte sa tête. « Ne crains rien », dit le *Tsadik*, « Quand le danger te menace, dis : 'Le Dieu de Méïr, réponds-moi !' ». L'homme hésitait toujours. Pour le convaincre de l'efficacité de ses conseils, *Rabbi Méïr* s'approcha d'un certain nombre de chiens de garde sauvages qui se trouvaient à proximité de la porte et par un mot mystique les fit reculer et se coucher à ses pieds. Ses craintes apaisées, le gardien céda. Depuis, cette expression est souvent utilisée lorsque l'on invoque le mérite de ce grand Tanna pour qu'*Hachem* nous aide : **Élaha déMéïr Anéni !** L'usage est de la prononcer trois fois de suite.

INFORMATION: www.hekhalshalom.com

Communauté Sépharade Hékhhal Shalom,
Mikvé - Synagogue - Kollel - Salle des fêtes
825 Gratton, Ville Saint-Laurent, H4M 2G4,
Tél: 514 747-4530 - Fax: 514 747-5283 - Mikvé: 514 747-7707



Design et Graphisme: Roland Harari
T: (514) 591-2761, E: teknovar@videotron.ca
Ce Bulletin hebdomadaire est dédié à la mémoire de mes chers parents
Ovadia ben Merav Harari Z"l et Liliane Leah bat Rachel Cohen Z"l